Ce souffle systolique entendu au niveau de l'orifice pulmonaire n'est pas nécessairement d'origine artérielle. Il faut en effet pour chaque malade chez qui l'on soupçonne une sténose de l'artère pulmonaire éliminer la possibilité d'un souffle inorganique. Ces souffles appelés cardio-pulmonaires par Potain s'entendent souvent dans l'anémie et la chlorose dans la maladie de Graves et chaque fois que les rapports du cœur et du poumon sont modifiés. Ces souffles sont moins forts ne s'accompagnent pas de frémissement ni d'hypertrophie ventriculaire et offres des caractères de durée et de modifications qui permettent de les reconnaître sans trop de difficultés. La compression de l'artère pulmonaire ou de ses branches par des tumeurs ou des ganglions tuberculeux donne lieu à un souffle semblable à celui du rétrécissement. Mais ce souffle s'entend plus en arrière et le second bruit pulmonaire est très marqué par suite de la pression exogérée dans l'artère. La pression exercée par le stéthoscope sur la poitrine à parois minces peut occasionner un bruit de souffle. Cette cause d'erreur sera facile à éviter en pratiquant l'auscultation directe avec l'oreille appliquée sur le thorax. La permanence du canal artériel donne un souffle qui se distingue de celui du rétrécissement pulmonaire par les caractères suivants: il s'entend plus en dehors du sternum, commence après le premier bruit et se continue audelà de second. Il n'y a guère moyen de confondre le souffle systolique de l'insuffisance mitrale ou tricuspide avec le souffle de la sténose pulmonaire. Dans la sténose aortique le souffle se propage dans les carotides et le maximum d'intensité siège à droite du sternum.

Voilà rapidement passés en revue les principaux symptômes de la sténose de l'artère pulmonaire. Que penser maintenant de mon petit malade? J'ai dit qu'il avait une sténose de l'artère pulmonaire et je le crois pour les raisons suivantes:

1° A cause du *souffle systolique* de la base, son siège et ses caractères, particulièrement marqués chez lui, d'intensité et de rudesse.

2° A cause du *frémissement cataire* et de son siège pathognomonique.